

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 27 juin 2011

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 13 mai 2011

## 22 Associations culturelles et vie associative - subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, M. ASSAMTI, Mmes BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, MM. BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. GRIMBERT

Mme PORAS

Mme M'BAYE-DIAO

Mme BARBETTE

M. MACHU

Mme SOKOLONSKI

M. TAHI

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M SZPIRKO

Mme DINGIVAL

Mme PAMART

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

Pouvoir à : M. BERNARD-LUNEAU

Pouvoir à : Mme CAPON

Pouvoir à : M BOULHAMANE

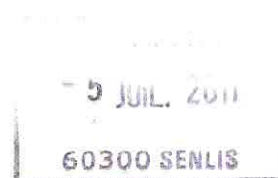
Pouvoir à : M. BEAUBRUN

Pouvoir à : Mme FEVRIER

Pouvoir à : M. SEGUIN

Pouvoir à : Mme MAUPIN

Pouvoir à : M. NACHITE



39

39

34

■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe expose :

La Ville de Creil soutient les associations par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions.

### Le Centre Georges Brassens

L'association a organisé le Festival «Rires sur un plateau» du 1<sup>er</sup> au 3 avril dernier, dans différents lieux creillois et de la CAC, (le quartier Rouher, la Maison creilloise des associations, la Faïencerie et le Palace).

L'objectif était de favoriser le développement culturel du territoire en proposant une dynamique festive autour du rire. Le budget global de l'opération était de 12 280 €, avec une participation du Conseil général et de la CAC. Il vous est proposé d'apporter une aide de 4 000 €.



# maintenant !

## **Amateurs de faïences de Creil**

En 2010, l'association a préparé une brochure pour faire connaître la faïence de Creil sur le thème des décors d'assiette et correspondant à la production de la manufacture à la première période. Les tomes 2 et 3 sont en préparation. Il est proposé une subvention de 750 €

## **Association John's compagnies**

L'association prépare son projet « 6-0 PROJETS » qui consiste à organiser un grand concert et différentes manifestations pour mettre en lumière les jeunes talents de Creil et de l'agglomération. Il est proposé une subvention de 500 €.

## **Point d'orgue**

L'association organise, en partenariat avec le conservatoire municipal de musique et de danse, 3 concerts Schubert et Ramirez les 28, 29 mai et 3 juin 2011 afin de promouvoir le chant choral et la musique classique et contemporaine. Il est proposé une subvention de 1 000 €.

## **Pyromic**

L'association prépare une action intitulée « Hip-hop, Slam et cultures urbaines à Creil » qui vise les préadolescents, adolescents et jeunes adultes avec la mise en avant de formations et la transmission de valeurs à travers une expérience artistique. Il est proposé une subvention de 1 200 €.

## **Arabesque**

L'association participe au gala de danse du conservatoire de musique et de danse le 4 juin 2011. Elle prépare donc les costumes par l'achat de tissus et autres matériels. Il est proposé une subvention de 800 €.

Il vous est demandé d'accepter le versement de ces subventions.

Vous êtes appelés à voter.

### ■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date 13 mai 2011,

Entendu le rapport de présentation,

### ■ Vote ordinaire :

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

### ■ Décide à l'unanimité :

**Article 1er** : d'approuver les subventions sur projets aux associations ci-dessous :

<b>Associations</b>	<b>Subventions sur projet</b>
Centre Georges Brassens	4 000 €
Amateurs de faïences de Creil	750 €
Association John's compagnies	500 €
Point d'orgue	1 000 €
Pyromic	1 200 €
Arabesque	800 €
<b>Total</b>	<b>8 250 €</b>

# maintenant !

**Article 2 :** d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville, (compte 6574/25/CB).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **04 JUIL. 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

**05 JUIL. 2011**

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 05.07.11. Signature Le Maire.

Pour le Maire, par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Balay



Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



